

Web-séminaire « Accès aux soins et l'assurance maladie privée au Japon »

Co-organisés par :

- Programme '*Advanced business law programme*', Université de Tokyo

- COMPTRASEC (Université de Bordeaux, UMR 5114 CNRS)

Financés par la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du projet de recherche 'Sécurité Sociale et

Couverture maladie complémentaire : vers une vision cohérente du système de santé'

Le mardi 26 Janvier 9h30-12h (heure française)

Via l'application « zoom », avec traduction français/japonais

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

L'assurance privée joue de divers rôles dans différents systèmes étatiques de santé selon multiples facteurs, dont et notamment la couverture maladie publique de chaque pays. Si le Japon possède un système d'assurance maladie obligatoire similaire à celle française, la place de l'assurance privée est rarement évoquée dans les débats concernant le système de santé au Japon, contrairement à la France, où l'AMC représente aujourd'hui un appui crucial pour l'accès aux soins. Cette absence de débats sur l'assurance maladie privée au Japon est pourtant en réalité un peu trompeuse, considérant que de nombreux japonais détiennent bel et bien un contrat d'assurance maladie privée. Notre séminaire abordera le droit et les pratiques de l'assurance maladie privée au Japon afin de mieux comprendre la place de l'assurance privée dans l'ensemble de système de santé au Japon.

Intervention 1 :

Gen Goto (Université de Tokyo)

« Assurance maladie privée au Japon : Histoire et Règles juridiques actuelles »

Intervention 2 :

Tomoka Miyachi (Université de Takusyoku)

« Segmentation des risques dans les assurances privées au Japon : avec un focus sur les mutuelles »

Commentaires : Joël Monnet (Université de Poitiers)

Pour l'inscription merci de contacter **AVANT le 22 Janvier** H lo se LAMIRAULT
(COMPTRASEC) heloise.lamirault@u-bordeaux.fr